

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Banque Populaire réaffirme son engagement aux côtés des agriculteurs et viticulteurs face aux défis actuels

Paris, le 18 novembre 2024

**Banque Populaire réaffirme son soutien total au secteur agricole et s'engage activement à faciliter la mise en œuvre du nouveau dispositif d'aide à la trésorerie annoncé par le gouvernement et opérationnel début 2025. Ses 500 conseillers experts dédiés sont d'ores et déjà pleinement mobilisés pour répondre aux besoins immédiats des agriculteurs et viticulteurs pour les aider à surmonter leurs difficultés.**

Deux aides vont être mises en place par le gouvernement :

- des prêts de moyen terme (2 à 3 ans), d'un montant maximum de 50 000 euros, destinés aux **agriculteurs qui traversent des difficultés conjoncturelles**, avec des taux d'intérêt maximum de 1,75 % sur 24 mois et de 2,35 % sur 36 mois, ainsi qu'une bonification supplémentaire octroyée aux jeunes installés.
- des prêts de consolidation à long terme (jusqu'à 12 ans), d'un montant maximum de 200 000 euros, adossés à une garantie publique à hauteur de 70 %, destinés aux **agriculteurs qui traversent des difficultés plus structurelles**.

Mobilisée pour répondre aux difficultés de la profession, Banque Populaire poursuit ses mesures fortes mises en place tout au long de l'année 2024 dans l'ensemble des territoires. Elle étudie avec chacun de ses clients les solutions les plus adaptées à leur situation individuelle et propose des solutions sur-mesure : financements à taux préférentiels, reports d'échéances ou réaménagements de prêts.

En parallèle, Banque Populaire a répondu favorablement à l'appel à candidatures lancé par le gouvernement en mars 2024 pour le déploiement d'un dispositif de prêts bonifiés au bénéfice du secteur viticole.

Engagée localement pour l'attractivité et le développement des territoires, Banque Populaire est aux côtés du monde agricole depuis plus de 30 ans. Avec une production annuelle de crédits de 2 milliards d'euros et des encours de prêts de 12 milliards d'euros, Banque Populaire accompagne plus de 111 000 entreprises agricoles sur l'ensemble du territoire, dans toutes les étapes de leur activité, de l'installation à la transmission de leur exploitation.

**Pour Anthony Clement, directeur du Développement Professionnels et Entreprises Banque Populaire :**  
« Banque Populaire est résolument engagée à contribuer au succès de ce dispositif d'aide exceptionnel. Nos 500 experts dédiés sont entièrement mobilisés pour offrir un soutien adapté et personnalisé à chacun de nos clients agriculteurs et viticulteurs. Nous veillons également particulièrement à maintenir l'attractivité de ce secteur, en facilitant notamment l'installation des jeunes. »

## À propos de Banque Populaire

*Le réseau des Banques Populaires est constitué de 14 Banques Populaires dont 2 Banques Populaires nationales affinitaires, le Crédit Coopératif et la CASDEN. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,7 millions de clients (dont 5,2 millions de sociétaires), fait partie du Groupe BPCE, 2e groupe bancaire en France.*

### Contact presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Christophe Gilbert : 01 40 39 66 00 / 06 73 76 38 - christophe.gilbert@bpce.fr - [groupebpce.com](http://groupebpce.com)